

Inscriptions aux épreuves

Toutes les inscriptions aux épreuves se font sur extranet

Dans le cas de compétitions par équipes, l'enregistrement des joueuses et joueurs potentiels sur extranet fera office d'engagement.

Pour les Associations sportives n'ayant pas accès à extranet, des feuilles d'inscription papier seront disponibles auprès du Comité départemental de golf du Val d'Oise (En faire la demande)

Règlement des droits:

Le règlement des droits de jeu se fera auprès du Comité Départemental de golf du Val d'Oise, 172 rue de Paris 95150 Taverny, un chèque du montant des droits d'inscription (Chèque libellé à l'ordre du Comité départemental de Golf du Val d'Oise).

Compétitions par équipes : L'engagement des équipes ne sera validé qu'après réception du règlement.

Compétitions individuelles : Si les Associations Sportives souhaitent prendre en charge les droits d'inscription. Le règlement devra avoir été fait avant le jour de l'épreuve. Dans le cas contraire, les droits d'inscription seront réclamés individuellement à chaque participant le jour de la compétition.

Droits d'inscription préférentiels

Les joueurs membres d'un club recevant une compétition départementale en 2015 ou ayant reçu une compétition départementale dans les 2 années précédentes pourront bénéficier d'un tarif préférentiel. Dans ce cas, il sera précisé dans chaque règlement particulier d'épreuve.

Les clubs bénéficiant de ces tarifs préférentiels pour la saison 2015 sont Ableiges, Bellefontaine, Cergy, Domont, Gadancourt, Gonesse, Hermitage, l'Isle Adam, Mont Griffon, Seraincourt et St Ouen l'Aumône.

Conditions de participation

Pour toutes les compétitions du Comité Départemental du Val d'Oise, que ce soient des compétitions individuelles ou par équipes, les participants devront être:

- à jour de leur licence FFG
- à jour de leur certificat médical à la date de clôture des inscriptions
- membres de l'association sportive du club qu'ils représentent

Tous les joueurs mineurs participant à une épreuve départementale devront, pour prendre le départ, avoir remis au comité de l'épreuve la fiche d'urgence médicale 2015 et en cas de contrôle anti-dopage, devront pouvoir présenter une autorisation parentale de prélèvement.

Repères de départ

Pour toutes les compétitions qui ne seront pas des compétitions spécifiques Jeunes, les repères de départ seront les suivants :

Dames :	repères 4 ou 5
Messieurs :	repères 2 ou 3

Tirages et heures de départ

La liste des inscrits sera disponible au plus tard 1 semaine avant l'épreuve

Les tirages et heures de départ seront consultables sur le site du comité départemental du Val d'Oise www.cdgolf95.com au plus tard 48h avant l'épreuve.